Bulletin municipal

SAINTE CROIX VOLVESTRE

Bulletin n°10 –Décembre 2020

Le Mot du Maire

Ce bulletin est le fruit du travail de la commission communication. Il est prêt depuis quelques semaines, mais il était de mon devoir de respecter les préconisations gouvernementales compte tenu de la crise sanitaire, de façon à pouvoir distribuer en toute quiétude.

En espérant que cette situation s'améliore, nous devons toujours rester vigilants : marché, commerces, école, espace public.

Aujourd'hui nous continuons à œuvrer pour le village et nous avons pris un peu de retard en particulier, pour les travaux de voirie. Néanmoins, nous entendons à mener à bien divers projets qui sont à l'étude et nous vous en feront part lorsqu'ils seront finalisés (subventions, autorisations administratives,…).

N'hésitez pas à vous informer sur le site de la mairie : www.mairiesaintecroixvolvestre.fr ainsi que celui de la communauté de communes du couserans www.couserans-pyrenees.fr .

Je profite pour saluer le travail effectué au sein de l'EHPAD de Ste Croix Volvestre: la direction et l'ensemble du personnel ont veillé non sans mal sur les résidents. Ils ont été au plus près des familles malgré les contraintes exigées par les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année, soyez bienveillants et prudents pour vous-même et pour vos proches.

SOMMAIRE

Page 1 : - LE MOT DU MAIRE
- COMMUNICATION

Page 2 : LES FINANCES DE LA COMMUNE

Page 3 : ZOOM SUR NOS EMPLOYES MUNICIPAUX

Page 4 :- LE PNR
- APPEL A LA REFLEXION CITOYONNE

Page 5 : L'ECOLE

Page 6 : LES TRAVAUX

Page 7 : LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

Page 8 : INFORMATIONS A CONSERVER

COMMUNICATION

Dans la dernière édition du bulletin municipal, nous vous proposions de vous inscrire en mairie afin de recevoir par mail toutes les informations municipales importantes.

On ne peut pas dire que ce fut un franc succès !

Mais il ne faut pas désespérer, il est toujours difficile de changer ses habitudes, même pour nous …

Il n'est jamais trop tard.

Pour être informés, inscrivez-vous. commune.de.sainte.croix@orange.fr

LES FINANCES DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT

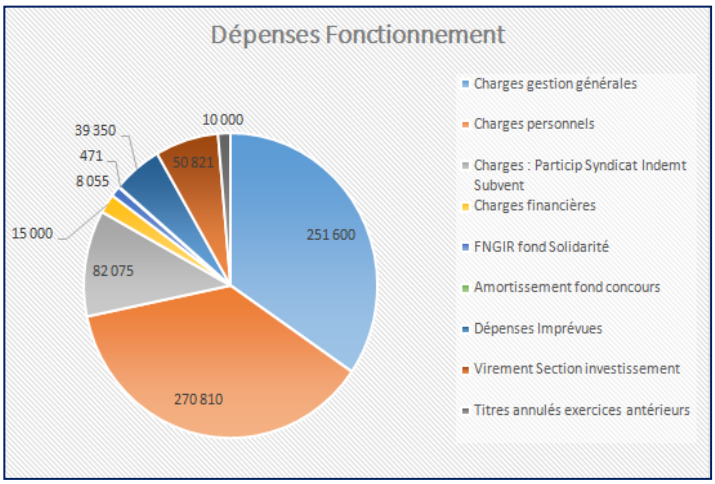

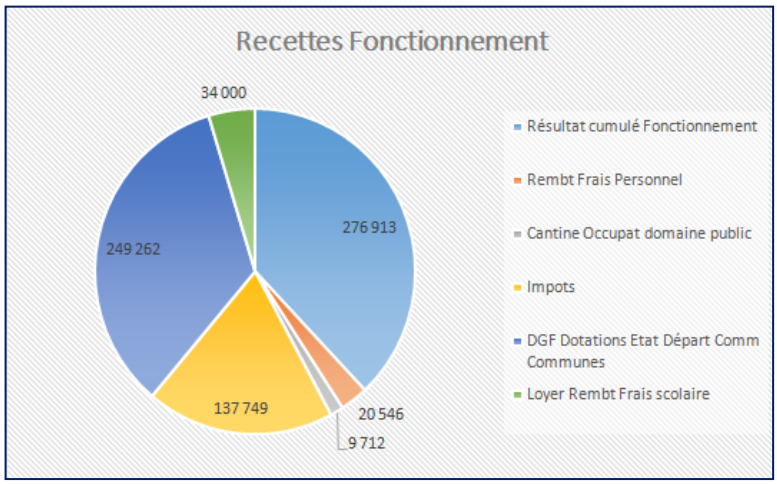

Total dépenses fonctionnement :
728182 €

Total recettes fonctionnement :
728182 €

INVESTISSEMENT

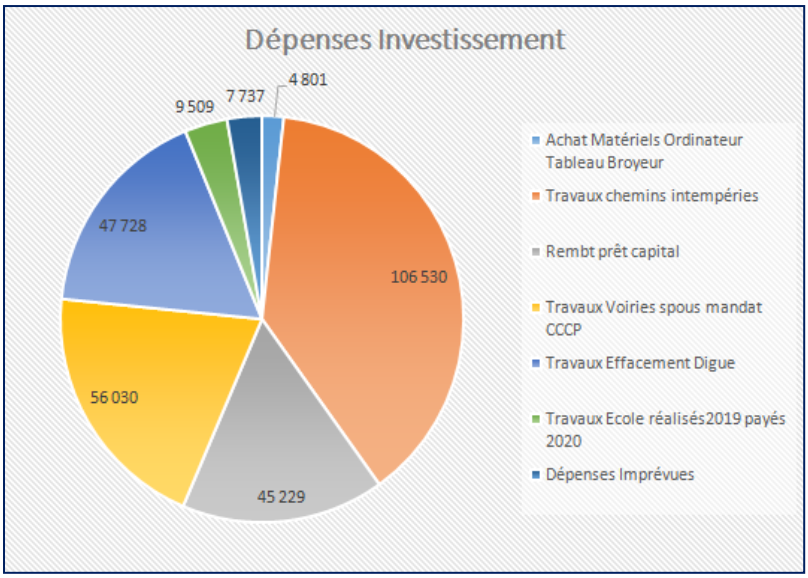

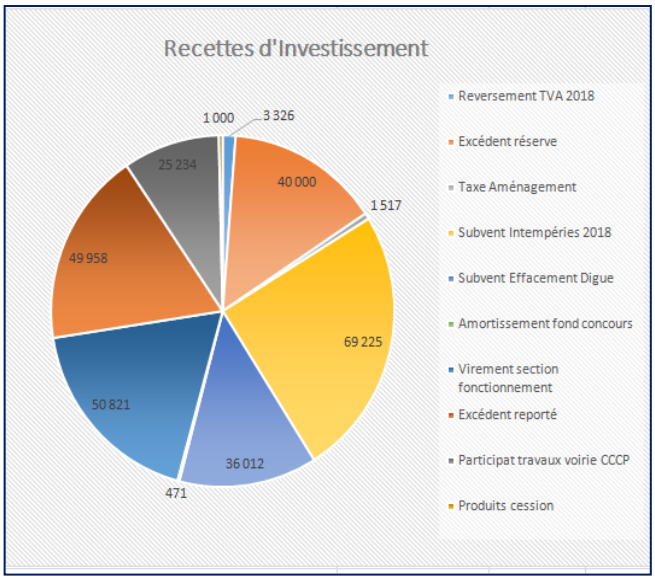

Total dépenses investissement :
277564 €

Total recettes investissement :
277564 €

ZOOM SUR NOS EMPLOYES MUNICIPAUX

Culture, patrimoine, jeunesse, sport, ils sont sur tous les fronts !

Laurence - secrétaire de mairie. En poste depuis 29 ans, elle met en œuvre, sous les directives, les politiques déclinées par l'équipe municipale**.** Ses missions principales : organiser les services de la commune, élaborer le budget et gérer les ressources humaines de la collectivité. Elle assure une information auprès des administrés, gestion des actes d'état civil, gestion de l'urbanisme, gestion et suivi des affaires générales et de dossiers spécifiques,...

Nos agents aux services des plus petits: Nadine (absente pour la photo), Sophie, Béatrice (contractuelle) et Chantal (contractuelle) - sécurité aux abords de l'école, cantine, ATSEM (agent territorial spécialisé en école maternelle), entretiens des locaux, elles jouent un rôle important au sein de l'école. Elles interviennent également dans l'entretien général des bâtiments communaux.

Nos agents : Jean-Luc, Julien (contractuel, absent pour la photo) et Jérémy:

L'agent d'entretien communal est la personne chargée d'entretenir les voies communales et leurs abords. Il doit enlever tout ce qui peut faire obstacle à la circulation et doit également rendre les routes praticables. Ainsi, l'employé communal travaille essentiellement dehors, surveille et intervient quand c'est nécessaire. (Inondation, neige, tempête, chute d'arbre, circulation, aire de passage, cimetière, trottoirs…)

L'agent d'entretien intervient également dans les espaces verts et dans ce cas, il a la charge des abords du lac, terrains de sport, aire de jeux…

Mais encore, il effectue des travaux de maçonnerie, de bricolage, entretien général des bâtiments communaux...

LE PNR

Le PNR a 10 ans !

Quand, j'ai pris le flambeau en tant que délégué de la Commune au PNR, je n'étais pas emballé, mais curieux !

Après quelques réunions et visites de terrain sur différentes réalisations, je me sens plus à l'aise pour intervenir et proposer pour la Commune :

- Visite à Arignac, prés de Tarascon, sur la « Trame Sombre » (extinction de l'éclairage public la nuit), allées du cimetière engazonnées.
- Visite à Sos de Vicdessos, sur la réouverture Paysagère autour des Villages, la construction en pierres sèches, le chauffage en plaquettes locales pour des collectivités.
- Visite à la nouvelle filature de Niaux (lieu de production et d'échange au service de la filière laine locale).

En partenariat avec les collectivités forestières Occitanie :

- Visite d'une forêt sur Betchat (martel scope : marquer une coupe pour améliorer son bois) et desserte forestière (comment concilier exploitation forestière et desserte des hameaux).

Récemment, le président du PNR, Kamel Chibli et le directeur Mathieu Cruège sont venus nous exposer les mesures qui peuvent être prises pour une meilleure qualité du Village dans le cadre des projets « Bourg Centre ».

Dans ce cadre, toutes les idées sont les Bienvenues ! Une visite dans et autour du Village vous est proposée, le dimanche 20 Décembre 2020 dès 9h (rdv sur la place). Ceci afin de recenser toutes les idées d'aménagement.

Un dossier appel à projet doit être déposé avant la fin de l'année.

Le PNR est partant pour promouvoir les circuits courts et pour aider à trouver des solutions pour l'installation de petits Paysans et Artisans.

Contact: José CLIVILLE 06.08.77.47.40 ou joseclivilleorange.fr

APPEL A LA REFLEXION CITOYENNE

- Dans le cadre des projets « Bourg Centre »via le PNR et pour une meilleure qualité du Village nous vous proposons une visite dans et autour du Village le dimanche 20 Décembre dès 9h. Départ donné place du village. Nous recenserons toutes les idées d'aménagement.

- La commission communale communication propose aux riverains et citoyens du village, une 1ère réflexion pour **l'aménagement des terrains en dessous du parking du cimetière, espace lagunage** (entrée Nord de Ste Croix) **et la place du lotissement HLM**. Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire à la mairie.

- Pour avoir un village propre : effectuez **le tri de vos déchets**, des conteneurs pour le tri (verres, papiers, emballages plastiques, vêtements) sont à votre disposition au stade, au parking de la gendarmerie, au parking du lac.

L'ECOLE

Les effectifs pour l'école de Sainte Croix Volvestre s'élèvent à 66 enfants répartis en 3 classes.

En moyenne, 53 enfants mangent à la cantine le midi. Les repas sont élaborés à l'EHPAD de Ste Croix Volvestre avec des produits frais, locaux en liaison chaude.

Travaux effectués : dans les locaux de l'association ENVOL, toutes les prises électriques ont été placées à la hauteur de 1.50 mètres (normes pour accueillir les enfants), un WC enfant a été mis en place et le revêtement sur le sol refait.

Au niveau de l'école primaire, deux sonnettes ont été installées (1 pour l'école, l'autre pour l'association ENVOL). Les robinets des toilettes ont été remplacés par des mitigeurs. Des brises vue ont été installés aux abords de l'école.

REPRESENTANTS PARENTS D'ELEVES

CHERS PARENTS

Les élections des représentants d'élèves se sont achevées sur l'élection de l'unique liste présente, soit 6 parents, 3 titulaires et 3 suppléants. Par ce courrier, nous souhaitons nous faire connaître, mais également vous rappeler le rôle qui sera le notre cette année.

Les 6 parents élus sont :

- Anais BLANCHETEAU (maman de Louison – MS)
- Remy ALVAREZ (papa de Solaya – CM1, et Lumi – GS)
- Thomas BIZEAU (papa de Maxine – GS)
- Delphine CARRERE - SENTENAC (maman de Hanae – CE1)
- Laureline TERRIS (maman de Nylan – CM1 et Tilio – CP)
- Florence ZUNIC (maman de Nolan – CE1)

Notre rôle, cette année sera de représenter l'ensemble des parents de l'école. Nous souhaitons faciliter les relations entre vous et le personnel enseignant. Cela pour permettre d'évoquer, et même d'anticiper d'éventuels problèmes particuliers de certaines familles, dans le respect total de leur vie privée. Nous avons également le rôle de siéger au conseil de l'école, qui a pour but (par exemple) de voter le règlement intérieur, d'adopter le projet de l'école, ou encore de donner un avis sur le fonctionnement de l'école (concernant la restauration scolaire, l'hygiène, la sécurité des enfants...) .

Pour faciliter cet échange entre vous et nous, nous avons créé une adresse mail,

rpesaintecroix@gmail.com

disponible immédiatement. Elle doit être un outil pour améliorer le quotidien de nos enfants, dans l'intérêt de tous.

Votre équipe RPE

2020/2021

LES TRAVAUX

• TRAVAUX REALISES

Les travaux d'effacement du seuil communal sur le Volp ont débuté le 24 août 2020 par Entreprise MONTIEUX, sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'étude ECOGEA en partenariat avec le SYCOSERP, les services de la Police des Eaux, la société de pêche cruxéenne et l'agence de l'eau Adour Garonne, partenaire financier à hauteur de 80%.

La première partie travaux a été l'élagage et abattage de la végétation existante pour permettre les travaux de protection des berges.

Remblaiement d'une partie du seuil en rive droite pour faciliter la végétalisation. En aval du seuil, après remblaiement avec les matériaux de la démolition et terre végétale, les berges sont recouvertes un géotextile en fibres de coco.

Une protection mixte des berges a été mise en place en enrochement en pied avec un ancrage de 2m, les interstices entre les blocs remplis d'un mélange terre-cailloux pour assurer la végétalisation des blocs.

Les plantations arbustives sont prévues pour la période (novembre – décembre) avec des chênes sur le haut des berges, des frênes, sureaux, viornes, cornouillers, fusains dans la berge, les aulnes en partie basse de la berge et des boutures de saules seront mise en place au niveau des encoches de la berge aval.

• TRAVAUX EN COURS

Début du mois de Décembre, et suite aux inondations, des travaux ont été entrepris par l'entreprise NAUDIN.

- Réfection: du parking de l'EHPAD
- Entrée du terrain de rugby.
- Intervention au croisement du Brana.
- Reprise en partie du chemin de Salet.
- Travaux sous mandat avec la communauté de commune, réfection du parking derrière la mairie.

• TRAVAUX A VENIR / EN COURS DE REFLEXION

Nous avons plusieurs projets pour l'avenir tels que :

- Accès au village : sécurisation des entrées du village,
- Réfection de l'école : embellissement de la cour, rénovation de la façade, changement des fenêtres…

La liste reste non exhaustive.

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

A chaque bulletin municipal, nous tâcherons de donner la parole aux associations désireuses de s'exprimer.

SAINTE CROIX PETANQUE

Suite aux intempéries de juillet 2018, nos terrains de pétanque étaient devenus impraticables à la compétition. Délais administratifs et COVID obligent, il aura fallu 2 ans pour les remettre en état.
Il faudra encore quelque temps pour que le sol se stabilise convenablement.
Mais l'aménagement n'est pas terminé pour autant.

Il faut encore remplacer les planches manquantes, ce qui devrait être fait cet hiver, replanter quelques arbres pour fournir un peu plus d'ombre en été. D'autres aménagements sont envisagés tel que l'installation de bancs, poubelles, cendriers …
De beaux terrains bien aménagés ne peuvent qu'être des atouts supplémentaires pour l'attractivité de notre village auprès de ses habitants et des touristes de passage.
Bref il reste beaucoup de chose à faire mais c'est en bonne voie.
Et puis cela peut donner envie à quelques un-e-s de rejoindre Ste Croix Pétanque. Tout le monde est le bienvenu...
Contact : Didier 05 61 96 57 49

LES AMIS DU PRIEURE

Certaines personnes s'interrogent à juste titre sur le devenir de l'association des Amis du Prieuré. Celle-ci existe toujours. Si elle n'a pas eu d'activité depuis l'été 2019 (l'exposition d'œuvres d'artistes prêtées par l'Abbaye de Fontevraud), il y a pour cela plusieurs raisons. Comme pour toutes les associations nous avons subi la pandémie.

Cependant ceci n'explique pas tout. L'ensemble conventuel appartient à la Communauté de Commune de Pyrénées Couserans qui a la responsabilité ainsi que l'obligation de sécuriser les édifices, ce qui n'a pas encore été effectué. D'autre part, le site étant classé, nous ne pouvons intervenir qu'avec l'accord des Bâtiments de France. Afin de faire avancer les choses et de pouvoir travailler sur un projet, nous avons sollicité une rencontre avec les différents protagonistes. (Commission culture et patrimoine, service du patrimoine, architecte des bâtiments de France ainsi que la mairie de Sainte Croix dont on a le soutien).

.....La contrée est d'agréable climat avec de bonnes terres : elles abondent en grains en fruits. N'empêche que la population n'atteint qu'au chiffre de 4131 habitants sur 25894 hectares. On part pour Toulouse et autres villes par ennui, par ambition, par étourderie, plutôt que par difficulté de vivre à la campagne saine, avenante sous un agréable climat…écrit l'auteur à propos du canton de Sainte Croix

Nous espérons une avancée rapide, et afin d'avoir une crédibilité face aux institutions il est important d'avoir de nombreux adhérents.
Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de la suite des évènements. Merci de nous apporter votre soutien.
Les Amis du Prieuré
Contact : Michel 05.61.66.73.87

INFORMATIONS A CONSERVER

MAIRIE

05.61.66.72.16 commune.de.sainte.croix@orange.fr

mairiesaintecroixvolvestre.fr

Ouverture secrétariat:

Lundi : 14h-17h30 Mardi / Vendredi : 9H15 -12H / 14H-17h30

Jeudi : 9h15 – 12h Samedi : 9h30 – 11h30

NUISANCES

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent s'effectuer que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 20h.

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 20h

DECHETERIE DE LASSERRE

Ouverture du lundi au samedi
9h-12h / 13h-16h

05.61.66.69.05

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Prochain ramassage : Dates 2021 non connues. Inscription auprès de la Mairie le jeudi avant le ramassage.

DEMARCHAGE : Si vous faites l'objet d'un démarchage à domicile ou par téléphone, sachez qu'**AUCUNE ENTREPRISE** ne peut se recommander de la Mairie. Il s'agit d'un démarchage forcé. Signalez ce genre d'agissement le plus rapidement à la Mairie ou à la gendarmerie (05.61.66.72.08) en fournissant tous les renseignements que vous disposez (n° de téléphone, n° de véhicule).